



# BIOTOP

LE MAGAZINE DES AGRICULTEURS ET AGRICULTRICES BIOLOGISTES ET BIODYNAMISTES DU MAINE-ET-LOIRE



Édito

**En 2024, tous ensemble pour porter la flamme (bio) !**

Également dans ce numéro...

**Pas de pause pour la bio ! (page 3)**

**Benoit et Marguerite Pavec : produire une alimentation  
cohérente (page 6)**

**MARS 2024**

## En 2024, tous ensemble pour porter la flamme (bio) !



**Nadège Gaultier,**  
Éleveuse de vaches laitières  
à Chemillé-en-Anjou (49),  
membre du conseil d'administration  
du GABBAnjou

2024 est arrivé ! Comment allez-vous ? Comment allons-nous ? Où allez-vous ? Où allons-nous ? De quoi parlez-vous ? De quoi parlons-nous ?

L'actualité n'est pas des plus faciles, mais n'est-ce pas là une amorce et un élan de motivation à prendre ou à garder ? Oui, je le pense. La vie se pleure, mais aussi, et tellement, la vie se chante. Alors, allons-y, chantons 2024 !

Je ne compte pas me cacher sous les JO, Jeux olympiques, mais plutôt JO, joie-ouverture. Ouvrons notre agriculture bio, continuons à montrer tous ses bienfaits. Nos enfants nous réclament, répondons-leur par nos

animaux dans les prés, nos fruits qui mûrissent dans le respect, nos légumes qui puisent le meilleur, nos champs riches de biodiversité.

Restons accessibles et multiplions les échanges pour sortir de l'ombre. Célébrons notre agriculture, nos fermes, nos produits et nos métiers. Retrouvons-nous le samedi 18 mai pour une journée festive à Angers à la rencontre du grand public. Retrouvons-nous-y nombreux-ses !

Depuis mon arrivée dans le conseil d'administration en 2023, j'ai rencontré une multitude de paysannes et de paysans engagés, fiers de leur métier et dotés d'une force militante notable. J'ai découvert l'étendue des dossiers dans lesquels le GABB s'implique, seul ou en collectif. Il défend notre agriculture avec ferveur. Des combats sont parfois gagnés, comme le montre la PAC cette année, avec l'agriculture bio qui garde sa « notoriété », même minime par rapport aux autres labels (HVE par exemple). Le GABB, c'est aussi un panel de formations si diversifiées que chacun-e peut y trouver son compte, prendre des graines pour toujours s'améliorer, se remettre en question et se conforter dans ses choix.

Je souhaite au GABB, pour 2024, de continuer à porter la bio et de

poursuivre ses combats, notamment grâce à la force du « travailler ensemble » et à l'animation de « Nourrir 49 », le réseau des initiatives paysannes créé en 2023.

Sur nos fermes, nos efforts ne sont pas vains. La plupart d'entre nous gagnons en autonomie et montrons une grande résistance face aux augmentations des prix des énergies fossiles. Cette année, sur ma ferme, nous sommes parvenus à réduire considérablement notre consommation de fioul grâce à des aménagements et à des choix concernant notre système de pâturage. N'est-ce pas là une petite victoire pour notre planète également ? Et vous, quelles sont vos victoires ?

En écrivant cet édit, je souhaite également vous partager un dicton : « La nature n'a pas besoin de nous, mais nous avons besoin d'elle. » Continuons de faire notre maximum pour la préserver en restant solidaires.

Je vous souhaite une belle année 2024, riche de découvertes, d'échanges, de formations et de « victoires », petites ou grandes !

Nadège

### Sommaire

Mobilisation agricole : pas de pause pour la bio .....	3
Conjoncture bio : tendances 2023 et perspectives 2024, la conso restera frileuse .....	4
Portrait de producteurs : Marguerite et Benoît Pavec, produire une alimentation cohérente .....	6
Agronomie : couverts végétaux, les réussir à coup sûr .....	8
Ecopâturage : des moutons dans les vignes, un partenariat gagnant-gagnant .....	10
Élevage : engraisser en bio des veaux d'élevage laitier, c'est possible .....	11
Aides et réglementation .....	12
Mots fléchés .....	13
Billet d'humeur : solidarité paysanne avec les agriculteurs palestiniens .....	14
Formation : le programme printanier du GABBAnjou.....	15
Petites annonces et appel à bénévoles .....	16

## Pas de pause pour la bio !

Depuis des mois, le réseau bio se bat avec ses partenaires. L'enjeu : obtenir un soutien public à la hauteur des difficultés des fermes biologiques, qui se prennent de plein fouet la baisse du pouvoir d'achat des Français. Si l'on peut retenir quelques victoires, ce n'est ni suffisant ni satisfaisant. Le combat continue plus que jamais en 2024, car la crise semble malheureusement s'amplifier. Un point sur la situation en direct du bureau du GABBAnjou avec Mélanie Bonsergent, arboricultrice et coprésidente du GABBAnjou, Émilie Tourrette Brunet et Delphine Forest, vigneronnes et respectivement vice-présidente et trésorière adjointe du GABB, et Philippe Jaunet, éleveur laitier et trésorier de notre syndicat.

### Quelles sont les revendications portées par notre réseau ?

**Delphine** : il s'agit d'abord d'aider les filières bio à passer la crise. Aides directes aux fermes en difficulté, budget de communication pour relancer la consommation bio, respect des 20 % de bio en restauration hors domicile inscrit dans la loi Égalim : voilà les trois revendications majeures que nous défendons depuis près de deux ans du local au national. À cela s'ajoute la défense d'une aide structurelle à l'agriculture biologique pour les services environnementaux qu'elle rend. L'écorégime bio doit être revalorisé au minimum à 145 €/ha (actuellement 92 €/ha).

### Avons-nous été entendus ?

**Mélanie** : nous pouvons noter quelques premières victoires. La plus remarquable est peut-être l'annonce en septembre 2023 de cinq millions d'euros annuels alloués à l'Agence bio



Manifestation des producteurs et productrices du réseau FNAB à Paris, le 7 février

pour lancer des campagnes de communication dignes de ce nom. Nos représentants à la FNAB n'ont d'ailleurs pas ménagé leur peine pour convaincre les interprofessions d'affecter au moins en partie l'argent des CVO (cotisations volontaires obligatoires) bio à de la communication bio. Courant 2023, l'État a débloqué deux plans d'aide d'urgence bio pour un total d'environ 100 millions d'euros. Mais les critères extrêmement restrictifs ont écarté un grand nombre de fermes elles aussi en grande difficulté. Enfin, le ministre de l'Agriculture a annoncé un bonus Égalim pour les cantines respectant les 20 % de bio en RHD, mais la mise en place demeure nébuleuse.

### Comment le GABBAnjou et la FNAB ont-ils vécu les mobilisations agricoles de janvier 2024 portées par les syndicats agricoles majoritaires ?

**Philippe** : ces manifestations sont venues percuter notre stratégie syndicale. Une question s'est posée : faut-il ou non rejoindre les rangs des manifestants ? Des discussions collectives à tous les niveaux, GABBAnjou, CAB Pays de la Loire, FNAB, ont abouti très rapidement à un consensus : non. Si nous partageons

avec eux le droit à un revenu agricole digne, nous sommes en profond désaccord avec la baisse des exigences environnementales. Nous avons mobilisé d'autres moyens pour faire entendre la réalité économique de la bio. Nous avons obtenu deux rencontres avec le préfet du Maine-et-Loire. Nous avons écrit à tous les députés et sénateurs du département et rencontré quatre d'entre eux. La FNAB a porté l'avis du réseau à travers des communiqués de presse tous les 2 à 3 jours en réaction avec les annonces gouvernementales. Enfin, nous avons organisé notre propre manifestation, devant l'Assemblée nationale, en invitant les parlementaires à se positionner en faveur de la bio. Ce fut vraiment un travail de réseau, à tous les niveaux.

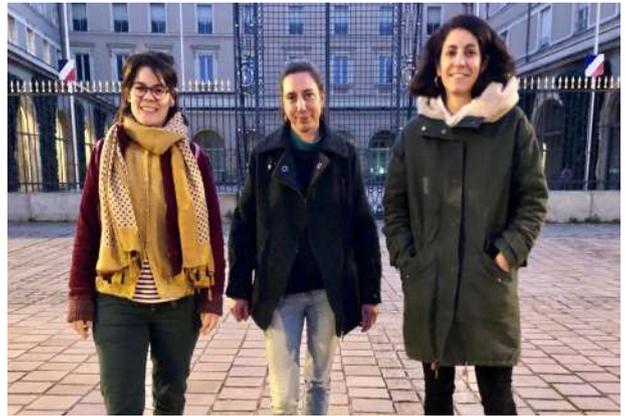
### Comment voyez-vous les prochains mois pour l'agriculture bio ?

**Émilie** : nous restons plus que jamais mobilisés. L'année 2024 s'annonce encore très difficile pour la bio. Des filières jusqu'ici relativement « épargnées » comme les grandes cultures et la viticulture voient prix et volumes d'achat se tasser, voire diminuer. Aux salons des vins bio, à Angers, en février, les vigneronnes ont constaté des achats par les

importateurs plus frileux. Le Salon de l'agriculture sera un moment important d'annonces que nous espérons positives pour la filière bio. D'ici là, nous maintenons la pression auprès du gouvernement, des parlementaires et des élus locaux pour que les difficultés vécues par les filières bio soient réellement prises en

compte. Nous préparons également une belle fête pour parler de l'AB avec fierté au passé, présent et futur ! « 50 ans de bio en Anjou » se tiendra samedi 18 mai 2024, place Molière et au Héron carré à Angers.

Nathalie



Le 31 janvier, le GABBAnjou rencontrait le préfet de Maine-et-Loire.

Contact : **Nathalie SEVAUX**, [nathalie.sevaux@gabbanjou.org](mailto:nathalie.sevaux@gabbanjou.org), 02 41 37 19 39

## Conjoncture bio

### Tendances 2023 et perspectives 2024 : la conso restera frileuse

**Les produits bio se vendent moins bien qu'avant... Vraiment ? Des salariés de la FNAB et le directeur d'Agrobio 35 ont déchiffré pour vous l'actualité commerciale de la bio à la recherche des tendances présentes et à venir. Voici ce qu'ils en tirent.**

#### Un contexte d'inflation qui faiblit

D'après l'INSEE, les prix à la consommation (alimentaire et non alimentaire) ont augmenté de 4 % entre octobre 2022 et octobre 2023. L'inflation des prix alimentaires a connu un ralentissement fin 2023 : +9,7 % en septembre, +7,7 % en octobre, +3,4 % en novembre (chiffres provisoires INSEE).

Concernant les habitudes alimentaires des Français, l'INSEE propose l'analyse suivante : « La part de ménages déclarant avoir changé leurs habitudes alimentaires du fait de l'inflation a [...] cessé de progresser en septembre. » Néanmoins, la proportion de Français-es contraint·e·s de changer leurs habitudes de consommation reste élevée : 47 %.

#### Magasins spécialisés bio : une baisse qui se stabilise

Entre juin et septembre 2023, le chiffre d'affaires des magasins bio est reparti à la hausse par rapport à 2022. Les ventes en valeur se situent au niveau de 2019, mais les niveaux de prix étant plus élevés, les volumes vendus sont plus faibles. Lorsqu'on compare les 9 premiers mois de 2023 par rapport aux 9 premiers mois de 2022, la baisse des volumes vendus est de 11,9 %.

Selon l'agence Good, qui tient à jour un observatoire des ventes en magasins bio, la « baisse du réseau bio » aurait atteint « un palier » pour converger vers une stabilisation du marché. Après des périodes de forte

baisse (avec une inflation élevée), on s'aperçoit que les courbes convergent vers le « 0 % ».

#### Les tendances par enseigne bio

Trois des principales enseignes bio sont à nouveau en « croissance ». Les autres réseaux sont davantage en difficulté.

**Biocoop** : les volumes vendus sont en croissance depuis fin août 2023. Une première depuis de nombreux mois. À titre de comparaison, les volumes vendus entre janvier et août 2023 ont baissé de 5 % à 6 %. Depuis le début de l'année, les ventes (en valeur) seraient en hausse de 2 %, et la hausse des prix (+9 %) moins forte qu'en GMS (+12 %). Biocoop continue d'augmenter ses parts de marché dans

#### Quatre éléments à retenir pour les magasins spécialisés bio

- Les marques de distributeurs des enseignes bio continuent de se développer (+20 % d'offre en moyenne depuis début 2023).
- Les fruits et légumes occupent une place croissante des ventes des magasins bio (dans un contexte de forte augmentation du prix des fruits et légumes conventionnels).
- Les « surfaces » de vente des magasins bio sont stables depuis 2023 (contrairement à la forte baisse observée en 2022).
- D'après l'agence Good encore, l'inflation en magasin bio s'élève à 5 % (pour les produits à poids fixe) entre septembre 2022 et septembre 2023 (contre +10,4 % en GMS).

la distribution bio : l'enseigne pèse désormais 44 % du marché des magasins spécialisés (source : Circana, pour Biocoop) et continue d'ouvrir des points de vente (+8, pour un total de 742 magasins). À titre de comparaison, la grande distribution serait, sur la même période, en recul, quel que soit le circuit (hypermarché, supermarché, drive, proximité).

Lors d'une conférence de presse tenue en octobre, Biocoop a mis en avant au moins deux raisons qui expliqueraient ce rebond :

- le renforcement de l'offre « access » via les produits à « prix engagés », dont la hausse des ventes serait de 5 % ;
- la place du vrac, dont les produits seraient « 15 % à 20 % moins chers » que les produits conditionnés.

**La Vie claire** : au cours des 3 premiers trimestres de 2023, les ventes en valeur du réseau La Vie claire ont légèrement progressé par rapport à 2022. Depuis le début de l'année 2023, La Vie claire a fermé environ 30 magasins, pour 15 ouvertures. L'enseigne s'est fixé pour objectif que les produits locaux (définition de l'enseigne : moins de 100 km du lieu de vente) représentent 10 % en valeur de son chiffre d'affaires, contre 4 % actuellement (source : Agence bio).

**Naturalia** : +3 % à +4 % de chiffre d'affaires depuis le début de l'année 2023 et des volumes à nouveau en hausse (+1 %) depuis l'été. Selon son directeur général, l'inflation aurait été maîtrisée à un niveau entre 6 % et 10 %. Naturalia a développé une gamme de produits à prix bloqués, qui représentent 25 % de son chiffre d'affaires, en plus des promotions (10 % du chiffre d'affaires). 93 % des produits vendus par Naturalia seraient « origine France » (source : Capital).

### Grande distribution : la baisse se poursuit

La baisse de l'offre se poursuit. Entre novembre 2022 et octobre 2023, l'offre



*Distribution à l'AMAP de la Membrolle s/Longuenée  
Grâce aux animations organisée par l'association, 15 nouveaux adhérents*

de produits bio en grande distribution a baissé de 12 % (source : Circana). Selon Benoit Soury (directeur du marché bio Carrefour), interrogé par LSA, la part de marché des produits bio serait toujours inférieure à l'offre : « Les produits bio représentent aujourd'hui 6 % de chiffre d'affaires pour 9 % de références. Il y a donc une surreprésentation par rapport aux ventes. »

Quelles que soient les enseignes, la réduction des assortiments concerne en premier lieu les marques nationales généralistes. Les marques nationales spécialistes de la bio s'en sortent mieux. L'offre de marques de distributeurs baisse également, mais moins vite.

Les ventes, elles, continuent de baisser. En moyenne, sur les 9 premiers mois de 2023, les volumes de produits bio vendus en GMS ont baissé de 13 % par rapport à 2022, soit un chiffre d'affaires en recul de 2 % sur un an.

À titre de comparaison, sur un an, les ventes de produits de grande consommation (bio et non bio confondus) sont en baisse en volume (-2,5 %), mais en hausse en valeur (+8,7 %).

### Vente directe : un constat hétérogène

En vente directe, d'après une étude commanditée par l'Agence bio, les ventes (valeur) de produits bio auraient chuté de 3,8 % au 1<sup>er</sup> semestre. Cette première estimation, qui mérite d'être confirmée, est issue d'une enquête auprès de 1 400 fermes. La vente directe était, d'après les chiffres de

l'Agence bio parus en juin dernier, le seul canal de vente en développement en 2022.

Les retours de terrain collectés régulièrement auprès du réseau bio ces derniers mois ne convergent pas vers le constat d'une baisse généralisée des ventes. La situation semble assez hétérogène, entre des fermes qui constatent un recul de chiffre d'affaires et d'autres qui se maintiennent. Les difficultés rencontrées par les systèmes de paniers avec abonnement font néanmoins l'unanimité.

### La FNAB et ses partenaires ont obtenu :

- 18 millions d'euros sur 3 ans pour de la communication grand public, en gestion conjointe entre l'Agence bio et les interprofessions agricoles. Dès le début 2024, 640 000 € vont être investis dans une nouvelle campagne d'affichage Bioréflexe, avec une présence notamment dans les métros parisiens pendant le Salon de l'agriculture ;
- relativement à la demande d'application de la loi Égalim, le ministre a confirmé un bonus de 1 € par repas pris en charge par l'État pour les communes ayant mis en place le dispositif cantine à 1 € et qui respectent la loi Égalim. De plus, la circulaire sur l'État exemplaire dans laquelle l'État s'engage à atteindre les 20 % de bio devrait être publiée rapidement.

Yann, directeur Agrobio 35

## Benoit et Marguerite Pavec : produire une alimentation cohérente



Benoit et Marguerite sur leur ferme

### Une jeunesse plutôt militante

Benoit, 33 ans, est né dans le Segréen. Ses parents, bien que non issus du milieu agricole, y élevaient des pigeonneaux de chair. Plus jeune, Benoit alterne entre études, voyages et militantisme. Le bac scientifique en poche, il est parti vivre sa première expérience de wwoofing en Irlande avec des moutons (déjà !). S'en est suivi un BTS gestion et protection de la nature, dont il garde un excellent souvenir et de nombreux contacts, installés pour la plupart et engagés dans différentes luttes. À la même époque, Benoit fréquente le site de Notre-Dame-des-Landes avec des camarades du collège. Là aussi, un grand souvenir : « Ça nous a permis une grande ouverture d'esprit avec des gens de toutes sortes. »

### S'installer : pourquoi pas ?

C'est en 2012 que Benoit songe pour la première fois à s'installer. Il se lance alors dans une certification de spécialisation en agriculture biologique au Rheu, près de Rennes, et réalise ses stages dans un élevage de brebis dans le Morbihan. Il constate « qu'il est possible de s'installer en moutons avec peu de

Benoit et Marguerite me donnent rendez-vous un bel après-midi du mois de janvier. Il fait froid, c'est loin, mais je suis heureuse de découvrir de nouveaux paysages et la ferme où sont produits les fromages de brebis qui régaleront, depuis 2017, tant d'Angevins. L'épaississement du bocage m'indique que la ferme est « en approche ». C'est Benoit qui me reçoit et qui commence à répondre à mes questions. Marguerite ne tarde pas à quitter la comptabilité pour rejoindre la discussion. Que m'ont-ils raconté ? Voici ce que j'en retiens.

moyens, sans forcément s'endetter à fond ». Cette idée lui plaît, tout comme l'éventualité de ne pas y consacrer obligatoirement toute sa vie. C'est décidé, un jour il s'installera et parviendra à proposer aux consommateurs une alimentation cohérente du champ à l'assiette ! En attendant, il lui reste quelques expériences à vivre ici ou là (Maroc, Norvège...), toujours en transports doux (bus, train, bateau...), ce qui demande parfois du temps. Il en est conscient et reconnaissant : « J'ai eu la chance d'avoir des parents qui ne me mettaient pas la pression pour faire des études et d'avoir assez d'économies pour prendre le temps de vivre des expériences enrichissantes. »

### Marguerite, la rencontre

En 2013, Benoit signe un CDI dans une importante bergerie conventionnelle de Roquefort. À 23 ans, il part pour Saint-Affrique, en Aveyron, où il rencontre Marguerite. Celle-ci venait de s'installer, après quelques années de salariat chez Biocoop, en maraîchage, petits fruits et glanage, avec le statut de cotisante solidaire. Au bout de 2 ans, ils décident de revenir dans l'Ouest, où ils retrouvent l'entourage de Benoit.

### Faits pour s'installer

L'installation s'est faite rapidement, en 2017, sur la commune de Contigné, au gré de multiples opportunités. Tout d'abord, le coup de cœur pour une

ferme abandonnée depuis 5 ans, facilement certifiable AB et déjà totalement clôturée en grillage à moutons. Ensuite, le fait d'avoir quelques économies, fruit des années de salariat, d'être suivis par deux banques et enfin de bénéficier d'un coup de pouce familial fortuit : l'achat des terres par les parents fraîchement retraités.

En quelques mois, le couple réussit à construire un projet cohérent de brebis laitières sur 35 ha de terres groupées dans une « zone assez bocagère pour cette partie du département ». Débute alors « une période stimulante, mais épuisante ». Ils doivent remettre la ferme en état, rénover la maison et chercher un troupeau.

Ils achètent 40 brebis lacaunes, une race reconnue pour sa capacité laitière et sa valorisation de l'herbe. Les premiers animaux arrivent en mars 2017, et les premiers fromages un an plus tard. Benoit s'installe seul, tandis que Marguerite codirige la Biocoop de La Flèche. Elle attend de pouvoir s'installer à son tour sur la ferme avec une activité maraîchère. Avec le temps, son intérêt pour le végétal s'estompe... Elle rejoint l'activité ovine de Benoit en 2020. Ensemble, ils élèvent aujourd'hui 80 brebis, toutes capables de produire aux alentours de 240 L par an. Le lait est transformé en fromages à la ferme. La traite a lieu une seule fois par jour, de février à fin octobre, le

matin. Elle démarre à 8 h et dure une heure à une personne (parfois deux). La monotraite réduit la quantité de lait, mais génère un lait plus riche, intéressant pour la transformation fromagère. Ils produisent une gamme de produits laitiers allant du yaourt à la tomme, en passant par les fromages frais.

### Une fromagerie et une cave enterrée

S'ils ne roulent pas sur l'or, Marguerite et Benoit se disent satisfaits de leur situation. « Nous avons une ferme qui tourne bien et que nous réussissons à équiper au fur et à mesure. Nous vivons bien et nous pouvons investir dans le bon sens pour gagner en qualité. » Source d'économies non négligeable, ils produisent une grande partie de leur alimentation (produits laitiers, viande de brebis, de porc, de volaille, fruits, légumes, miel...) et ont investi l'an dernier dans des panneaux photovoltaïques. « Avec la production de bois pour le chauffage et les panneaux, nous ne subissons pas trop l'augmentation des prix en matière d'énergie. »



*Tommes de brebis*

### Contigné : la vie rurale

La ferme est située loin d'Angers, mais la distance en vaut la chandelle : « Sur le plan agronomique, notre ferme, c'est idéal. Il y a de l'eau et puis des arbres, même s'il faut en replanter. » Socialement, Benoit et Marguerite ont su tisser des liens. Ils organisent régulièrement des événements à la ferme et s'impliquent dans le

« Marché super », qui a lieu tous les vendredis sur une ferme bio d'Écuillé.

### La saison 2024 déjà lancée

Cette année, les naissances arrivent de bonne heure. Benoit a surveillé onze mamans brebis sur une seule et même journée début janvier. Cela annonce le retour de l'activité. Les voici de nouveau dans un rythme très soutenu jusqu'en juillet, puis seulement soutenu jusqu'à fin septembre. Début août, ils allègent le planning en produisant uniquement de la tomme, dont ils confient la fabrication à leur salariée Alice, afin de réussir à partir un peu en vacances.



*Agneau de la nouvelle saison*

### Du travail pour trois

Benoit et Marguerite sont fiers d'avoir réussi à employer Alice à temps partiel. Cette salariée est très polyvalente. Sa présence facilite grandement l'organisation familiale, même s'il n'est pas toujours simple de déléguer. Généralement c'est Benoit qui s'occupe de la partie élevage. Il gère le pâturage dynamique, soigne les animaux. Marguerite assure quant à elle les traites et passe beaucoup de temps en fromagerie. Elle fait deux transformations par jour : feta/tomme ou yaourt/crème au chocolat. Le lundi, elle travaille de grandes quantités de tomme, car c'est le seul fromage qu'elle puisse fabriquer avec le lait refroidi du week-end. Elle se partage la commercialisation avec Benoit (livraisons d'AMAP,

### Fiche d'identité :

#### LES BREBIS ANJOUÉES

#### à Contigné

#### Benoit et Marguerite Pavec

#### Date d'installation :

2017 et 2022

#### Main d'œuvre : 2.5 UTH

#### Productions :

- ◆ Fromages de brebis (18 000 litres de lait transformés par an)
- ◆ Viande ovine
- ◆ Viande porcine

#### Surfaces (toutes groupées) :

- ◆ 6 ha de mélanges céréaliers
- ◆ 29 ha de prairies

#### Commercialisation :

100 % vente directe

marchés...). Ils sont tous les trois aptes à monter sur le tracteur, mais celui-ci sort très peu. Ils font appel à une entreprise de travaux agricoles pour l'implantation des prairies et des 6 ha de cultures.

### « Il y a aussi des journées pour le syndical »

Benoit siège au conseil d'administration du GABBAnjou depuis 2020. C'est Philippe Boullais, coprésident, qui lui avait proposé. Au début Benoit hésitait : « Pourquoi moi ? Que puis-je apporter ? Et en même temps, c'est valorisant que l'on me demande mon avis, que l'on vienne me chercher. » Il avait également peur de devoir y consacrer beaucoup de temps. Il est maintenant rassuré : « Je suis actif tout en y passant assez peu de temps finalement. Les réunions sont animées de façon fluide, l'équipe est très organisée, c'est intéressant. » Pour sa part, Marguerite a rejoint la Confédération paysanne.

## Couverts végétaux : les réussir à coup sûr !

Maîtrise des adventices, prévention des bioagresseurs, lutte contre l'érosion des sols... Les couverts végétaux sont pleins de promesses. Mais comment s'y prendre pour faire son mélange ? Quelles espèces choisir ? Quelle quantité semer ? Cet article vous livre quelques pistes.



Exemple de couvert en maraîchage

Couverts, à ne pas confondre avec engrais verts

Les couverts végétaux sont à distinguer des engrais verts. Ils sont composés de plantes spontanées ou semées restant en place un an ou plus. Les engrais verts sont issus de semis et détruits au bout de quelques mois.

Trois familles valent mieux qu'une

Tout projet de couvert végétal débute par le choix du mélange. Les combinaisons sont nombreuses, mais pour le réussir, votre mélange devra au moins comporter les trois familles suivantes :

- les **graminées** pour leur apport carboné et leur système racinaire

fasciculé qui stabilise le sol en surface ;

- les **légumineuses** pour la fixation de l'azote dans le sol ;
- les **crucifères** pour la restitution de certains minéraux insolubles (par exemple : potasse) et leur système racinaire pivotant qui stabilise le sol en profondeur.

### LÉGUMINEUSES

Féverole	Facile à planter (PMG élevé) et à détruire. Levée rapide. Structurante.
Vesce commune	Début de croissance lent. Excellent effet couvrant pour une légumineuse. Bonnes biomasse et <b>restitution azotée en fin de cycle</b> . Grimpe sur la vigne.
Gesse	Bonne fixation azotée. Très couvrante. Précoce.
Pois fourrager	Bonne fixation azotée. Cycle court. Besoin d'une plante tutrice.
Trèfle incarnat	Croissance plus rapide que d'autres trèfles. Racine pivot. Semis délicat (faible PMG). Destruction précoce permise.
Sainfoin	Bon recouvrement du sol et pousse rapide. Résistant à la sécheresse, peu gélif. Fixation de l'azote atmosphérique importante. Sensible aux excès d'eau.
Mélicot	Développement rapide. Production de biomasse importante. Peut pousser sur les terrains pauvres en MO. Fixation de l'azote atmosphérique importante. Faible PMG.
Pois	Destruction facile. Fixation de l'azote atmosphérique importante. Mélange parfois délicat, car grosse graine.

### GRAMINÉES

Avoine	Facile à planter. Biomasse importante. Excellent taux de couverture. Facile à trouver.
Seigle	Facile à planter. Très rustique. Biomasse et taux de couverture moyens. Plus cher que l'avoine.
Triticale	Facile à planter. Facile à trouver.
Orge	Facile à planter. Facile à trouver. Très sensible à l'hydromorphie.
Ray-grass d'Italie	Facile à planter. Facile à trouver. Biomasse moyenne. Racines fasciculées et denses.

### CRUCIFÈRES

Moutarde blanche	Facile à planter. Semis délicat (faible PMG). Levée très rapide. Assez couvrant. Restitutions intéressantes. Facile à détruire. Ligneux en fin de cycle. Incompatible avec un sol acide.
Colza fourrager	Semis délicat (faible PMG). Levée lente pour une crucifère. Pivot très profond. Bonnes restitutions.
Radis fourrager	Semis délicat (faible PMG). Excellente biomasse. Pivot peu profond. Destruction délicate par roulage.
Radis chinois	Semis délicat (faible PMG). Pivot très large, mais peu profond. Levée lente pour une crucifère. Facile à détruire.
Cameline	Rustique. Bonne capacité allélopathique*. Développement rapide. Semis délicat, car faible PMG.

\* qui inhibe la germination de certaines adventices

Associées, ces trois familles permettent une belle exploration racinaire, une restitution régulière des éléments et *in fine* un développement important de la biomasse du couvert.

### Trouver le bon mélange

Quel que soit le mélange, il s'implantera et produira de la biomasse. L'idéal est de choisir une multitude d'espèces : viser **au moins 5**, et si possible atteindre 10. Les essais montrent qu'un même mélange ne verra pas les mêmes plantes se développer en fonction des parcelles et des années. Mieux vaut un mélange complexe, même sous-dosé, qu'un mélange trop simple.

Pour maximiser vos chances de réussite, nous vous conseillons d'associer des espèces qui ne vont pas se concurrencer, mais au contraire se compléter :

- dans l'espace aérien (plantes rases, grimpantes, buissonnantes...);
- dans l'exploration racinaire (ménage de racines pivots et fasciculés, etc.).

Veillez également à adapter les densités de chacune des espèces. Le tableau de la page précédente vous donnent des exemples de chaque famille.



#### Le petit « plus » :

choisissez des espèces qui fleurissent rapidement à l'automne ou très tôt au printemps pour fournir pollen et nectar aux insectes auxiliaires qui en ont besoin. Tel est le cas de légumineuses annuelles (lupin, vesce de printemps, trèfle, serradelle, pois chiche), de fleurs diverses (sarrasin, tournesol, aneth, phacélie, coriandre, bourrache).

### Bien doser

Afin de calculer les doses de graines dans le mélange, il faut **diviser la dose de semis en pur de chaque espèce par le pourcentage souhaité dans le mélange**. Par précaution, les crucifères ne doivent pas représenter plus de 10 % du mélange. Sinon, elles risquent d'étouffer les autres espèces. On peut dans certains cas majorer la **dose préconisée de 20 %** afin de sécuriser le bon développement du couvert.

**Exemple** : pour un mélange **avoine (30 %)**, **féverole (25 %)**, **sainfoin (25 %)**, **phacélie (10 %)**, **radis chinois (10 %)**, on aura :

- ⇒ avoine :  $120 \times 0,3 = 36$  kg/ha ;
- ⇒ féverole :  $100 \times 0,25 = 25$  kg/ha ;
- ⇒ sainfoin décortiqué :  $50 \times 0,25 = 12,5$  kg/ha ;
- ⇒ phacélie :  $12 \times 0,1 = 1,2$  kg/ha ;
- ⇒ radis chinois :  $15 \times 0,1 = 1,5$  kg/ha.

### Dose de semis théorique par espèce

Espèces	Dose (kg/ha en pur)
Avoine	100 à 120
Seigle	25 à 80
Triticale	120
Orge	80 à 100
Ray-grass d'Italie	12 à 20
Féverole	100 à 180
Vesce commune	60
Gesse	50
Pois fourrager	100
Trèfle incarnat	15
Mélicot	20
Sainfoin	50 en graines décortiquées, 150 en gousses
Pois protéagineux	100 à 250
Moutarde blanche	15
Colza fourrager	8
Radis fourrager	12
Radis chinois	15
Cameline	5
Phacélie	12
Tournesol	40
Sarrasin	40
Lin	20 à 50

### Semer à la bonne profondeur

Toutes les graines n'ont pas les mêmes exigences de profondeur de semis. Ainsi, on peut semer en plusieurs temps, avec un passage au semoir pour les graines qui demandent un enfouissement profond, suivi d'un passage en surface pour les graines qui exigent un semis plus superficiel. On peut, par exemple, semer ainsi des mélanges féverole-moutarde. Cependant, il est aussi possible de faire un seul semis. La technique du semis à la volée suivi d'un roulage est la plus utilisée et donne de bons résultats. Le choix de la méthode dépend du matériel à disposition et de la surface à semer.



### A NOTER DANS VOTRE AGENDA : le 28 mars 2024

Demi-journée de travail avec l'agronome Thomas Queuniet du CIVAM bio 53. Sujet abordé : **choisir mon couvert en fonction de mes objectifs et de mon système**. Priorité aux personnes ayant participé à la formation sur les couverts du 12/12/2023 et les agriculteur-riche-s ayant des systèmes en cultures pérennes.

## Des moutons dans les vignes, un partenariat gagnant-gagnant

Avez-vous remarqué la présence de taches blanches dans les vignes du Layon? Si vous en doutiez, nous pouvons vous l'affirmer : il s'agit bel et bien de moutons en train de pâturer. Bérenger Arnould, berger itinérant, a pris le temps de nous exposer les avantages et inconvénients de cette pratique hors du commun lors d'une journée technique organisée par le GABB fin novembre.



Le troupeau de Bérenger dans les vignes du domaine Ogereau

### Berger sans terre

Bérenger Arnould pratique l'écopâturage itinérant depuis 2020. Il fait paître ses moutons dans les vignes du domaine Ogereau et chez quelques viticulteurs situés près de Saint-Lambert-du-Lattay. De début novembre et jusqu'à fin mars, début avril, il déplace ses moutons au gré de l'herbe disponible dans les parcelles viticoles. Il compte en moyenne 35 brebis par hectare. Son quotidien est fait de surveillance, de déplacement et d'adaptation, d'où l'intérêt d'avoir des parcelles proches les unes des autres. Il positionne ses clôtures électriques en fonction de la ressource fourragère et des travaux prévus dans les vignes.

### Un partenariat gagnant-gagnant

Le pâturage hivernal dans les vignes présente plusieurs intérêts, aussi bien côté berger que côté viticulteur. La présence de moutons garantit au domaine Ogereau des vignes propres en sortie d'hiver. Cet animal offre une bonne alternative au désherbage. Il fait gagner du temps en évitant le passage d'engins, il apporte de la matière organique et favorise, en broutant, le développement des légumineuses. Du côté de l'éleveur, l'opération est également très

intéressante. Bérenger peut être berger sans acheter de terres ni de fourrages.

### À chaque solution ses inconvénients

Ce type de partenariat demande en revanche au domaine de passer plus de temps à l'entretien du palissage. Les parcelles mouillées peuvent subir un peu de tassement et le viticulteur ne peut pas accéder à ses vignes lorsque les moutons pâturent. Il préfère souvent attendre que les animaux – et surtout les clôtures – soient retirés pour intervenir dans ses vignes.

Pour l'éleveur, le pâturage itinérant dans les vignes demande un temps de travail important. Le parcellaire doit préférentiellement être groupé ou rapproché. Le berger est contraint d'organiser des lots d'animaux en fonction de la ressource fourragère disponible. Bérenger scinde ainsi généralement son troupeau de 110 brebis en 3 à 4 lots de 30 à 40 brebis.

Enfin, la période de mise en reproduction doit être décalée pour éviter les agnelages dans les vignes. Des brebis pourraient mourir coincées

### Ils travaillent sur le sujet :

Le **CIVAM AD 49** anime un groupe « pastoralisme » avec pour objectif de favoriser le pâturage des milieux naturels et des vignes. Ouvert à tous.

La **CAB Pays de la Loire** anime un **GIEE viti-biodiv' en Layon** rassemblant 11 domaines viticoles. Leur objectif ? Favoriser la biodiversité en expérimentant le pâturage hivernal, la plantation de haies, l'installation de nichoirs à oiseaux et de gîtes pour les chauves-souris.

sur le dos dans le cavillon. Ainsi, Bérenger met les béliers avec les brebis en novembre pour des mises bas début avril.

### Conclusion

Il est essentiel pour l'éleveur et le vigneron de bien échanger en amont, afin que les deux partenaires comprennent bien les contraintes de chacun et que le partenariat se fasse sur une longue durée.

Marion

## Engraisser en bio des veaux d'élevage laitier, c'est possible !

Sur les fermes laitières bio, faute de débouchés, les animaux non destinés au renouvellement du troupeau sont souvent vendus sur le marché conventionnel. L'engraissement en bio de ces animaux est possible, bien qu'il existe peu de repères technico-économiques sur le sujet. Nadège et Julien Gaultier sont producteurs à Chemillé (49). Ils adhèrent au GABBAnjou et participent au groupe d'échange « Valomalebio ». Ils testent depuis quelques années l'engraissement à l'herbe d'animaux laitiers croisés viande. Cela n'est pas sans changements sur leur exploitation. Julien nous explique leur situation.



Veaux sous nourrices destinés à faire des bœufs sur la ferme bio de Julien et Nadège Gaultier

### Pourquoi vous intéressez-vous à l'élevage des veaux mâles laitiers ?

Au départ sur la ferme, nous avions la volonté de grouper nos vèlages en mettant en place un système avec des inséminations artificielles sur certaines vaches et un taureau limousin sur le reste du troupeau. Cela nous a conduits à avoir des veaux croisés limousins, qui sont encore vendus au marchand de bêtes pour la

plupart. Mais comme nous avons aussi beaucoup de prairies à valoriser, nous avons commencé à en garder certains pour faire des lots de bœufs.

### Qu'est-ce que vous avez dû mettre en place sur la ferme pour élever ces bœufs ?

En dehors de l'aspect taureau et gestion de la reproduction, que nous avons déjà décidé de faire évoluer, c'est surtout sur l'élevage des veaux

que nous avons dû modifier notre système. D'abord, avec ce nouveau fonctionnement, nous avons diminué le nombre de génisses que nous élevons pour le renouvellement du troupeau. Maintenant, nous élevons seulement le nombre dont nous avons besoin. Ensuite, nous avons clôturé et grillagé des parcelles à proximité et mis en place l'élevage sous nourrices pour ces veaux destinés à la viande, qui sont à la fois des bœufs et des génisses croisées. Nous avons dû aussi clôturer plus de champs pour y mettre ces lots de bœufs à pâturer, et l'année dernière j'ai fait une formation avec le CIVAM pour apprendre à engraisser mes animaux à l'herbe.

### De quoi avez-vous maintenant besoin pour continuer ce système ?

Ce qui me paraît le plus important, c'est d'avoir assez d'herbe pour l'alimentation des lots de bœufs sur plusieurs années et de réussir à avoir un beau lot chaque année avec des vèlages bien groupés.

Adrien

### Plusieurs fermes tentent l'expérience en Maine-et-Loire.

Réunies au sein d'un groupe animé par le GABBAnjou, elles souhaitent en savoir plus sur l'élevage pour la viande d'animaux croisés lait/viande et ainsi permettre aux veaux nés dans les élevages laitiers bio d'être élevés en bio. Leurs réflexions s'appuient sur l'expérience de producteurs mayennais pratiquant ce type d'élevage depuis quelques années.

Le groupe rassemble plusieurs profils d'agriculteurs : des éleveurs laitiers qui réalisent des croisements avec des races à viande pour élever leurs veaux en bœufs, des éleveurs allaitants intéressés pour acheter ces animaux avant ou après sevrage et les engraisser en bœufs, etc.

Pour l'instant chaque producteur avance à son rythme, mais les retours sont positifs : les premiers lots d'animaux ont commencé un suivi de croissance et les éleveurs sont contents des débuts de croissances.

## PAC : une nouvelle bourse aux DPB en 2024

Face à la marchandisation des DPB depuis 2023 et aux injustices que cela entraîne, nous avons mis en place l'année passée une bourse d'échange aux DPB. Cet outil, géré par les GAB de la région et la CAB Pays de la Loire, avait pour but de faciliter l'échange gracieux de DPB entre producteurs bio de la région. Ce dispositif a permis de distribuer des DPB à près de 30 agriculteurs et agricultrices bio de la région. Ce sont plus de 200 DPB qui

ont ainsi pu être transférés à titre gracieux. Fort de cette réussite, le GABB va remettre en place ce système pour la campagne PAC 2024.

Les DPB non activés dans votre portefeuille peuvent être très précieux pour d'autres producteurs bio se trouvant sans DPB sur leurs terres.

Si vous êtes prêts à les donner à un-e agriculteur-trice bio de la région, faites-le nous savoir.

Si vous avez des surfaces de votre ferme non couvertes en DPB et que vous souhaitez bénéficier de cette bourse, alors surveillez les messages du GABB dans les mois à venir : nous enverrons une enquête pour recenser les besoins en DPB.

Adrien

## Déclaration PAC : restez autonome avec le GABBAnjou

Avec la mise en place de la nouvelle programmation PAC en 2023, vous avez été près de 120 producteurs et productrices bio du département à assister aux réunions organisées par le GABB lors de la période de déclarations PAC. Cette année encore nous prévoyons d'organiser une ou plusieurs réunions avec l'intervention de la DDT afin de vous permettre de

préparer au mieux votre déclaration PAC.

En plus de cela, nous prévoyons d'organiser une session collective d'accompagnement à la déclaration PAC. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous auprès d'Adrien.



Réunion d'information PAC avril 2023

Adrien

## Plan d'urgence bio : le troisième sera-t-il le bon ?

En 2023, les deux plans d'urgence pour l'agriculture bio mis en place par l'État n'ont pas permis d'atteindre le but qu'ils affichaient : permettre aux fermes bio de faire face à la crise que traversent les filières bio. Face à cet objectif non atteint et à des critères trop restrictifs, notre réseau n'a cessé de demander un plan d'urgence plus

large pour l'ensemble des fermes bio impactées par la crise.

Bonne nouvelle : le Premier ministre a annoncé la mise en place d'un nouveau plan d'urgence. Mauvaise nouvelle : le premier montant annoncé est seulement de 50 millions d'euros. Pour rappel, le deuxième plan d'urgence a utilisé finalement une enveloppe de 94 millions d'euros.

Cette nouvelle annonce n'est clairement pas à la hauteur des besoins. Nous restons mobilisés autour d'un objectif : faire en sorte que ce plan réponde à nos besoins et bénéficie au plus grand nombre de fermes bio.

Adrien

## Aides bio : le conseil régional renouvelle l'aide RECO AB pour 2024

Issue de la précédente programmation PAC, dans laquelle elle était intitulée aide au maintien, cette aide RECO AB a été exceptionnellement reconduite pour

2023 et va donc à nouveau l'être pour 2024. Les montants par hectare de cette aide ne devraient pas changer et resteront semblables à l'ancienne aide au maintien. Un plafond de

10 000 € sera appliqué, comme en 2023.

Adrien

BASE ALIMENTAIRE AGRI- CULTURE DURABLE		FRÉQUENCE RADIO UNITÉ DE POLLI- NISATION		IL RÉVAIT DE VOLER VIEILLES CHARRUES		PORTAIENT AU POUVOIR		LABEL BIO EUROPÉEN LA TUNISIE SUR LE WEB		HUILE INSECTICIDE BRUITS DE COULOIR
FILET D'EAU SURFACES AGRICOLES			DIEU ÉGYPTIEN			INSTITUT D'AGRO- NOMIE COMPOST OU FUMURE				
								INTERDITS EN BIO		
EXCLA- MATION PRÉCÈDE LE FRUIT			BATAILLE D'EMPIRE ABIMERA					SYNDICAT FRANÇAIS		TOUTES LES TERRES CULTIVÉES
					VESTES SANS MANCHES					
CROCHETS DE BOUCHER		JARDIN D'HIVER ADDITIFS À ÉVITER						GRAND PAYS MALADIE CRYPTO- GAMIQUE		
					CONTRE TERRAINS PLANTÉS				VILLE BASQUE	
FRISÉES DANS LES CHAMPS	CITÉ DE MESO- POTAMIE CÉRÉALE			ESSENTIELLE ENTRÉE DE GAMME						CRUCIFÈRES
							PORTE QUI CLAQUE CRUCIFÈRES			
VERSION DOUBLÉE RAMASSÉ EN BALLES			VALEUR REFUGE SORTIS DE L'OEUF			BRAME				COUTUMES
				GARDIEN				RAYON DE SOLEIL		
RÉPÉTÉ ANIMAUX DE LA FERME						ALGUE COMESTIBLE				
				BRAMER					MODULE LUNAIRE	
SUIT LE DOCTEUR			206 CHEZ L'HOMME			TRAVAIL DES CHAMPS				

(Solution page 14)

## Solidarité paysanne avec les agriculteurs palestiniens

Carl Sheard est producteur de porcs bio à Noyant-la-Gravoyère. Il est adhérent au GABBAjou et membre du conseil d'administration. Affecté par le sort réservé aux agriculteurs situés sur la bande de Gaza, il a demandé au GABBAjou la possibilité d'exprimer son opinion dans ce Biotop.

« L'agriculture de Cisjordanie comprend traditionnellement l'élevage des moutons, des chèvres, les oliviers, les agrumes, les dattes et les légumes. Depuis 1948, date de la « Nakba » (catastrophe en arabe), les colons sionistes ont expulsé 750 000 Palestiniens de leurs fermes, détruit 530 villages et massacré 13 000 Palestiniens. D'autres ont été réinstallés dans des camps de réfugiés autour et dans Gaza. Aujourd'hui, 150 colonies illégales, soit entre 500 000 et 700 000 colons sionistes, se sont installées en Cisjordanie occupée. Les agriculteurs de la Cisjordanie occupée méritent notre attention, notre solidarité et notre soutien.

Les occupants déploient d'importants moyens pour décourager les agriculteurs palestiniens et les contraindre à céder la place à davantage de colonies illégales. Les bases et points de contrôle militaires ont été multipliés, tout comme les mesures draconiennes visant à restreindre les mouvements et les activités agricoles et commerciales. L'accès aux zones de pâturage, aux vergers d'oliviers et aux cultures est délibérément entravé. Des milliers d'oliviers sont arrachés. Les violences physiques envers les agriculteurs augmentent. Des colons illégaux armés par le gouvernement commettent des

agressions en toute impunité. La population agricole rurale déplacée de Cisjordanie se trouve dans la « prison à ciel ouvert » de Gaza. Elle vit sous les bombardements, privée d'eau, d'abris, de soins médicaux et de nourriture, dans l'espoir de retourner un jour sur ses terres. Depuis plus de 100 jours, 30 000 civils, dont 10 000 enfants, ont été tués. 60 000 autres ont été blessés. Étonnamment, les banques européennes telles que le Crédit agricole et la BNP investissent dans ces colonies illégales cisjordaniennes, et ce, apparemment, dans le respect de la réglementation.

Tout cela m'amène à la triste conclusion que nous vivons dans une société dystopique. Malgré les règles et les réglementations strictes qui protègent les agriculteurs et leurs familles en Europe occidentale, les gouvernements et les organisations faisant autorité semblent ignorer (ou refuser d'insister sur) les normes minimales de soins et de protection contre les attaques violentes sur les agriculteurs de Cisjordanie, violences desquelles nous sommes témoins. Ces attaques constituent une violation du droit international de l'armée d'occupation en pays étranger. Le même paradoxe existe pour la population assiégée de Gaza et notamment pour les enfants. Nos



Carl dans sa ferme avec drapeau et keffiyeh en hommage aux agriculteurs bafoués

animaux de ferme bénéficient d'une meilleure protection et de meilleurs soins que les Palestiniens.

Il y a d'après moi une question éthique et de solidarité entre agriculteurs et citoyens à suivre l'exemple des « justes\* ». Les réseaux sociaux nous informent de la réalité brutale du sort de nos homologues palestiniens et de la population rurale délocalisée piégés à Gaza. Nous devons protester et leur offrir tout le soutien possible dans l'espoir qu'un jour la justice prévale et que les agriculteurs palestiniens aient le droit de cultiver leurs terres sans contrôle brutal ni oppression, et espérons-le dans un État palestinien indépendant. »

Carl

\* les justes font référence aux gens altruistes reconnus pour avoir sauvé les juifs pendant la seconde guerre mondiale.

Solution des mots-fléchés (page 13)



### Idée recette

La saison des radis noirs se termine... Vite, vite, c'est le moment de tester une recette à la fois simple, rapide et gourmande : le TOAST DE RADIS NOIR AUX ALGUES\*

Ingrédients : radis noir, fromage de chèvre frais, tartare d'algues.

Recette :

- Laver, éplucher et trancher les radis en fines rondelles.
- Tartiner de fromage de chèvre frais, puis de tartare d'algues.

Servir frais !

(\* une idée recette glanée sur le marché bio de la place Molière, à Angers).

## Le programme printanier du GABBAnjou



### Irrigation et gestion de l'eau en maraîchage

1 jour : **27 février 2024**

Lieu : Sur une ferme du 49

Intervenant : **William Parmé**, conseiller maraîchage à la CAB



### Comprendre le fonctionnement du sol pour piloter ses pratiques agronomiques économes en intrants en arbo

2 jours : **4 et 5 mars 2024**

Lieu : Sur une ferme du 49

Intervenante : **Juliette Demaret**, conseillère indépendante et rédactrice d'ArboBio



### Elaborer des produits transformés avec des fruits

2 jours : **5 et 6 mars 2024**

Lieu : C'est bio l'Anjou, Rochefort-sur-Loire

Intervenante : **Hariniaina Ranjoro**, ingénieure spécialisée en valorisation des produits de terroir à C'est bio l'Anjou



### Légumes bio : retour sur vos itinéraires techniques

1 jour : **7 mars 2024**

Lieu : Sur une ferme du 49

Intervenante : **Amélie Vian**, technicienne maraîchage bio à la CAB



### Gestion d'équipe : libérer la parole et partager des solutions

2 jours : **13 et 26 mars 2024**

Lieu : Soulaines-sur-Aubance (49)

Intervenante : **Caroline Robin**, master de sociologie et accompagnement des paysans



### Accompagner ses animaux vers la mort grâce à la communication animale

2 jours : **14 et 28 mars 2024**

Lieu : Sur une ferme du 49

Intervenante : **Bernadette Lichtfouse**, formatrice en communication animale



### Se perfectionner en géobiologie

2 jours : **15 mars et 11 avril 2024**

Lieu : Sur une ferme du 49

Intervenante : **Marie-France Fourier**, géobiologue



### Greffe des arbres fruitiers

1 jour : **26 mars 2024**

Lieu : Chazé-sur-Argos (49)

Intervenant : **Grégory Faupin**, pépiniériste



### Diagnostiquer son sol par les plantes bio-indicatrices

2 jours : **5 et 10 avril 2024**

Lieu : Sur une ferme du 49

Intervenant : **Miguel Neau**, écologue-botaniste



### Formation apiculture : 3e journée - rucher école

1 jour : **23 avril 2024**

Lieu : Sur une ferme du 49

Intervenant : **Olivier Duprez**, apiculteur formateur



### Se perfectionner à la traction animale

2 jours : **2 et 3 avril 2024**

Lieu : Soulaines sur Aubance (49)

Intervenants : **Marie-Astrid et Arnaud Place**, formateurs à De l'âne aux traits



### S'initier à la soudure pour gagner en autonomie

2 jours : **prochaine session fin avril (dates à confirmer)**

Lieu : Lycée Henri Dunant, Angers

Intervenant : Formateur du CFPPA Angers



>>> Afin de faciliter l'organisation des journées, pensez à bien anticiper vos inscriptions via les formulaires en ligne (site internet ou lettre d'infos).

Contact : **Héloïse FARGES**, heloise.farges@gabbanjou.org, 02 41 37 19 39

## Que faites-vous le samedi 18 mai ?

Un événement majeur est en cours de préparation à Angers. **Votre aide est nécessaire !**

L'agriculture biologique angevine s'apprête, d'après quelques archives, à souffler **ses 50 bougies**.

Souvenez-vous de l'année 1974 et de la naissance du premier marché 100 % bio du Maine-et-Loire, de France, même, aux dires des plus chauvins. Souvenez-vous du courage et de la motivation des producteurs et des productrices bio de l'époque, tous fermement opposés à la « chimie » et déterminés à produire des aliments sains.

**50 ans plus tard, la bio est toujours là.** Plus grande, plus forte... là où certains l'aimeraient plus fragile. Aujourd'hui, en Maine-et-Loire, une ferme sur cinq est certifiée en agriculture biologique.

Nos enfants nous attendent, des familles nous espèrent. Ce cinquantième anniversaire arrive à point nommé pour **sortir de l'ombre** et rappeler au plus grand nombre **l'importance de la bio en Anjou**.

Toute l'équipe du GABBANjou et ses partenaires sont à pied d'œuvre pour célébrer cet anniversaire dans une **ambiance festive, gourmande et pédagogique au plein cœur d'Angers**.

Intitulé « 50 ans de bio en Anjou », cet événement est programmé le **samedi 18 mai 2024, de 9h à 19h, à Angers, sur quatre lieux différents** : marché bio de la place Molière, magasin Biocoop Fleur d'eau, boutique Bio Loire Océan et la guinguette du Héron carré.

**Les besoins sont multiples (installation de barnums, décoration, tenus de stands, animation de jeux, échange avec le grand public...). Quelle mission sera la vôtre ? Intéressés ? Faites-le-nous savoir !**

Contact : [helene.chasle@gabbanjou.org](mailto:helene.chasle@gabbanjou.org)

## Les annonces bio

### Fourrages, céréales et plants

- ◇ Vends 90 tonnes de foin luzerne 2023, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> coupe en bottes rondes et bottes rectangulaires 240x90x120 - 90 € à 165 €/tonne. Possibilité de livraison en supplément. Gauthier Frédéric, 06 87 23 32 55, ferme.boismadame@wanadoo.fr.
- ◇ Vends 500 kg de graines de carthame triées, variété population sans épines. 2 à 3 € le kg. GAEC du Pont de l'Arche, 06 01 77 85 80, pontdelarche@laposte.net.
- ◇ Vends 35 ha de pâtures de luzerne, prairies naturelles et prairies multispèces. Secteur Doué-la-Fontaine et Saint-Georges-sur-Layon. Jeanneau Simon. lafermedebretignolles@laposte.net.
- ◇ Vends 1700 kg de semence de luzerne, non triée mais propre. 5,5 € /kg.

Récolte 2023. Jeanneau Simon. lafermedebretignolles@laposte.net.

### Animaux

- ◇ Vends veaux / génisses brunes des Alpes. Chaque année environ 8 génisses de race Brune des Alpes originale (rameau mixte suisse) de 1 à 2 mois. Indemne IBR et BVD. Animaux non écornés. Sans ensilage - 250 € à 1 mois, puis 42 € par semaine de plus - Gaec du Pont de l'Arche, 06 01 77 85 80, pontdelarche@laposte.net.

### Emploi

- ◇ Recherche un ou une ouvrier.ère maraîchère.ère saisonnier.ère. Le GAEC Ô Jardin du Tilleul, à Chemillé. Ferme de 3 ha de maraîchage diversifié bio avec 40 ruches bio. Vente directe uniquement. CDD de 3 mois (entre juin et septembre), 30 à 35h / sem. SMIC. Expérience en maraîchage

diversifiée souhaité (un + pour l'apiculture également). Travaux : plantations / désherbages / récoltes. 06 69 51 10 95 - ojardindutilleul@yahoo.fr.

- ◇ Cherche associé.es à Longué-Jumelles. Fleur Lacarelle, maraîchère depuis 2018, en vente directe en AMAP et marché, production de légumes bio diversifiés, œufs et pain, cherche un ou plusieurs associés dans l'optique de développer l'activité en fonction des profils : maraîchage, petit élevage, accueil pédagogique... Propriété familiale avec bois, rivière, 45ha de terres agricoles. + mise à disposition en espace-test pour saison 2024 : 2 ha de noisetiers pour un porteur d'un projet en arboriculture/fruits à coque. 06 61 60 03 15 - fleur.delourme@wanadoo.fr.

**Plus d'annonces sur [agribiolien.fr](http://agribiolien.fr)**

BIOTOP est le bulletin d'information destiné aux adhérents du GABBANjou.

4 numéros/an. Directeur et directrice de publication : Émilie Tourette-Brunet et Stéphane Merlet.

Equipe de rédaction : L'équipe salariée. Crédits photos : GABBANjou.

Photo de couverture : Benoit et Marguerite Pavec, éleveurs de brebis laitières bio à Contigné

GABBANJOU

70 route de Nantes

49610 Mûrs-Erigné

02 41 37 19 39